

bon cœur, il n'hésita pas à confier ses destinées à la mer. Se recommandant à la protection de la Providence, notre futur négociant dit adieu à sa famille, à sa chaumière, au ciel de sa patrie, emportant vers un autre monde les projets, les espérances, et les rêves de sa jeunesse.

La traversée fut facile et agréable, et, sur la fin de l'été de 1763, Dambourgès arriva en Canada. Il avait été détenu pendant assez longtemps dans le golfe, attendant le départ de jeunes canadiens de la côte du Sud, qui avaient de l'emploi dans ces parages pendant la saison, pour remonter avec eux. Il s'achemina immédiatement vers Saint-Thomas, aujourd'hui, grande et belle paroisse, chef-lieu de comté, centre d'un populeux district judiciaire, mais alors humble canton, plus souvent désigné sous le nom de Pointe-à-la-Caille, de nom de la pointe de rochers sur laquelle avait été construite, vers 1670, la première église de cette importante localité.

M. Maison-Basse, qui, depuis environ vingt ans, desservait Saint-Thomas, accueillit bien le jeune et entreprenant gaulois, qui venait demander place dans son troupeau et se ranger sous sa houlette. Dambourgès répondit généreusement à cette marque de bienveillance du vieux curé, et il s'efforça toujours de mériter davantage, par sa conduite et ses exemples, la confiance que le saint prêtre lui avait témoignée. Sans perdre un instant, il se mit à l'œuvre et com-